

ANNEE 2024

**SEANCE PUBLIQUE
DU 24 MARS 2025**

Délibération n°

2025026

Date de convocation : 20/03/2025

Date d'affichage : 27/03/2025

Nombre de conseillers en exercice : 23

Nombre de présents	:	19
Pouvoirs	:	2
Nombre de votants	:	21

Vote : 21
Pour : 21
Abstention : 0
Contre : 0

Adopté à l'Unanimité

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA
COMMUNE DE BASSUSSARRY**

Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le

ID : 064-216401000-20250324-D_2025026-DE

L'an deux mille vingt-cinq, le 24 mars à 19h00, les membres du Conseil Municipal de la commune de BASSUSSARRY, se sont réunis en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, située à la Mairie de Bassussarry, sur convocation qui leur a été adressée par le Maire le 20 mars 2025, conformément à l'article L2121.11 du Code général des collectivités territoriales.

Présents : M. Michel LAHORGUE, Maire & Ms Yannick BASSIER, Marc PERRIER, Cédric BRESAC, Philippe ENSALES, Christian GARRIGUES, Jean-Baptiste HALTY, Bernard COMBES, Arnaud PAVLOVSKY, Mikel AMILIBIA.

Mmes Valérie RECart, Guénaél LE CAM, Valérie ETCHART, Marie GRABET DIT BOUCHET, Sylvie ITHOURRIA, Fleur BEYRIS, Laure TREMOUILLE, Bénédicte LARCEBEAU, Emmanuelle DALLET (arrivée à 19h50).

Absents excusés : Mme Céline FAYS (pouvoir à Mme Fleur BEYRIS), Mme Maud BARRAL (pouvoir à M. Yannick BASSIER), Mme Nathalie HARAN, M. Frédéric ETCHEGARAY.

Secrétaire de séance : Mme Sylvie ITHOURRIA.

**O.J n°7.3 : Vote du budget primitif
pour l'exercice 2025
Budget général**

Rapporteur : M. Yannick BASSIER, adjoint aux finances

Vu le Code Général des collectivités territoriales et notamment ses articles L.1612-1 et suivants et L.2311-1 à L.2343-2 ;

Il est exposé le contenu du budget en résumant les orientations générales et proposant un vote du budget par chapitre, pour la section de fonctionnement et la section d'investissement, tant pour le budget principal que pour les budgets annexes.

APRES avoir entendu les explications données,

APRES en avoir délibéré,

Le CONSEIL MUNICIPAL,

DECIDE de voter le budget primitif du budget général de la commune par chapitre, comme suit :

Prévisions	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	2 678 322.50	2 678 322.50
Investissement	1 966 884.93	1 966 884.93

Section de Fonctionnement :

▪ **Dépenses :**

Chapitres	Montants	Vote
Chap. 011	550 725.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 012	670 000.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 65	469 510.06	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 66	18 200.44	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap.67	23 140.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap.68	30 851.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 023	780 896.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 042	135 000.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

▪ **Recettes :**

Chapitres	Montants	Vote
Chap.002	131 480.69	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 013	5 299.44	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 70	8 000.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 73	233 734.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 731	1 517 200.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 74	165 500.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 75	617 093.37	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 76	15.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

➤ **Tous les chapitres ont été adoptés à l'unanimité des voix.**

Section d'investissement :▪ Dépenses :

Chapitres	Montants	vote
Chap. 001	598 214.93	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 16	315 670.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 20	56 360.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 204	80 000.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 21	815 780.06	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 23	100 859.94	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

▪ Recettes :

Chapitres	Montants	vote
Chap. 021	780 896.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 040	135 000.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 10	670 775.93	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 13	200 543.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>
Chap. 16	179 670.00	→ <i>Adopté à l'unanimité</i>

➤ Tous les chapitres ont été adoptés à l'unanimité des voix.

Fait à Bassussarry, le 24 mars 2025.

Le Maire,

Michel LAHORGUE



Envoyé en préfecture le 28/03/2025

Reçu en préfecture le 28/03/2025

Publié le



ID : 064-216401000-20250324-D_2025026-DE